

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

1. **Procédure de passation** : Procédure adaptée passée en application des articles L 2123-1 et R 2123-5 du Code de la Commande Publique. Les prestations donneront lieu à un marché unique, l'objet du marché ne permettant pas l'identification de prestations distinctes.
2. **Identification de l'organisme qui passe le marché** :
Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG 2, route Ecospace - BP 93 077 – 67125 MOLSHEIM CEDEX
3. **Objet du marché de travaux** :
Commune d'Ernolsheim-Bruche - Alimentation en Eau Potable – Déviation de la conduite d'interconnexion avec Kolbsheim
4. **Nature des travaux** :
 - Fourniture et pose d'une conduite fonte ductile calorifugée classe 64 en DN 150 mm sur 115 mètres, sous fourreau de protection acier
 - Fourniture et pose d'une conduite d'eau fonte ductile classe 64 DN 150 mm sur 245 mètres
 - Fourniture et pose d'un ensemble de 285 mètres de 4 gaines Ø56/60 mm LST à poser en parallèle de la conduite d'eau. L'entrepreneur peut présenter des variantes sur le matériau pour la partie calorifugée.
5. **Délai d'exécution maximum des travaux** : Quatre semaines à partir de début mars 2021.
6. **Modalités d'obtention des Dossiers de Consultation des Entreprises** : Par téléchargement sur le site <https://alsacemarchespublics.eu/>
7. **Renseignements administratifs et techniques à demander à** :
Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG - Service Eau et Assainissement
2, Route Ecospace - BP 93 077 – 67125 MOLSHEIM CEDEX – Tél. : 03.88.49.82.58 - Courriel : iroehry@cc-molsheim-mutzig.fr
8. **Renseignements et justificatifs à fournir** : ceux mentionnés dans le Règlement de la Consultation.
9. **Modalités de réception des offres** :
 - Date limite de réception : **vendredi 15 janvier 2021 à 12 heures**,
 - **Les réponses électroniques via la plateforme Alsace Marchés Publics sont obligatoires.**
10. **Modalité d'attribution du marché** :
Les critères pondérés retenus par le Pouvoir Adjudicateur sont :
 - ☞ **Le prix (50%)**.
 - ☞ **La valeur technique de l'offre (50%)** : elle sera appréciée en fonction des sous critères suivants à partir du dossier complet à fournir dans le cadre du mémoire technique détaillé décrivant :
 - Mode opératoire lié au chantier et techniques employées : (15%)
 - Moyens humains et matériels liés au chantier : (10 %)
 - Mesures en faveur de l'hygiène et de la sécurité : (10%)
 - Mesures en faveur de l'environnement. : (10%)
 - Planning d'intervention : (5%)
11. **Délai de validité des offres** : 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.
12. **Procédures de recours** :
Instance chargée des procédures de recours :
Tribunal Administratif de Strasbourg – 31, Avenue de la Paix BP 1038F – 67070 STRASBOURG
Tél. : 03.88.21.23.23 - Fax : 03.88.36.44.66 – Courriel : greffe.ta-strasbourg@juradm.fr

Introduction des recours : Articles L551-1 et suivants du code de justice administrative dans les 2 mois à compter de la date de publication du présent avis et jusqu'à la signature du marché
13. **Date d'envoi de l'avis à la publication** : **le 16 décembre 2020**

Le Président, Laurent FURST